



ÉDUCATION FORMATION  
RECHERCHE PUBLIQUES  
ALSACE

## Comité social d'administration du Haut-Rhin jeudi 06 février 2025

### DÉCLARATION LIMINAIRE

Déclaration liminaire de la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques Alsace au CSA du Haut-Rhin.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, mesdames et messieurs les membres du CSA du Haut-Rhin.

Tout d'abord, nous voulons souhaiter la bienvenue aux nouvelles et nouveaux membres de ce Comité Spécial d'Administration.

Le 12 décembre 2024, le Sgen-CFDT Alsace est devenu CFDT Éducation Formation Recherche Publiques Alsace. Ce choix n'est pas anecdotique. Il s'agit d'affirmer clairement notre appartenance à la CFDT, 1<sup>er</sup> syndicat de France, d'affirmer clairement nos valeurs.

Aujourd'hui, nous souhaitons mettre en avant une valeur essentielle au bon fonctionnement de nos collectifs de travail : la confiance.

La confiance est le ciment qui unit les équipes, favorise la coopération et renforce la motivation de chacune et chacun. La confiance ne saurait se décréter comme Jean-Michel Blanquer avait pu le penser. Elle se construit au quotidien, à travers des actes concrets : la reconnaissance des compétences, du travail et la considération accordée à chaque agent.e, à chaque service, à chaque équipe.

Or, trop souvent et quelques ministres de l'éducation plus tard, nous constatons un décalage entre les discours et la réalité du terrain.

A chaque crise nous démontrons, notre professionnalisme, notre sens du devoir et du service public. Après la crise sanitaire, notre hiérarchie avait reconnu l'engagement des équipes. A cette reconnaissance, nous vous avons dit et vous le redisons : « Vous avez dû nous faire confiance dans des conditions fortement dégradées, sachez nous faire confiance aujourd'hui. »

Chaque jour, vos agent.e.s dans leurs établissements scolaires, dans les équipes de circonscriptions, dans les bureaux de la DSDEN s'impliquent pour offrir aux enfants et à leurs familles un service public d'éducation de qualité, s'engagent pour tenir à bout de bras un système éducatif en crise profonde.

Pour la CFDT, la confiance se construira en donnant le pouvoir d'agir et de décider aux agent.e.s au plus près du terrain c'est-à-dire aux équipes pédagogiques dans les écoles avec les équipes de circonscription en appui.

Cela passe par la dotation de moyens, c'est ce qui nous réunit aujourd'hui, mais aussi par la mise en œuvre de dispositif dont les évaluations d'école et la rédaction des projets d'école qui en découlent nous paraissent intéressants.

Cela passe également par le fait de laisser aux équipes dans les écoles et dans les circonscriptions le soin d'organiser leurs temps de travail collectif. Ainsi le temps de travail sur les nouveaux programmes planifié sur deux mercredis matins ne peut être imposé à des personnels déjà fortement mobilisés et sursollicités. C'est pourquoi, la CFDT vous demande, comme nous l'avons fait auprès du Recteur, de donner des consignes claires en ce sens aux inspectrices et inspecteurs ainsi qu'aux directrices et directeurs.

Pour la CFDT, la confiance se construira également en reconnaissant le travail des agent.e.s. Nous pensons particulièrement aux collègues exerçant en REP+ et qui depuis 2020, du fait de la réquisition des brigadiers REP+ sur des besoins de remplacements ordinaires, n'ont pu bénéficier de l'intégralité des 54 heures de pondérations auxquelles ils et elles ont droit. Pourtant, sur cette période le travail inhérent à l'enseignement en REP+ a été accompli. C'est pourquoi, la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques Alsace vous demande que toutes les heures de pondérations REP+ non données aux agents qui devaient en bénéficier soient considérées comme des heures supplémentaires et rémunérées comme il se doit.

La CFDT porte une conviction forte : un collectif de travail performant, et nous n'avons pas peur d'utiliser ce mot, est un collectif où la parole des agents est entendue et prise en compte. Cela passe par :

- Une information claire et accessible sur les choix stratégiques de notre ministère.
- Un dialogue social renforcé, avec des instances représentatives associées en amont aux décisions.
- Une autonomie réelle des agent.e.s, basée sur la confiance et non sur le contrôle permanent.
- Une valorisation des compétences et une reconnaissance du travail, qui donne du sens au travail et favorise l'épanouissement professionnel individuel et collectif.

La CFDT, milite pour une culture de la confiance, où chacune et chacun puisse contribuer, proposer et être reconnu.

La CFDT restera vigilante et force de propositions pour que cette confiance ne soit pas un simple mot, mais une réalité concrète dans nos collectifs de travail.